

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2013

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1395)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-824

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 60

Au début de la première phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« Le »

le mot :

« Ce ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.